



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 30379

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'évolution de la situation politique et sociale dans l'île d'Haïti. En effet, l'arrivée d'une femme au poste de Premier ministre, Mme Michèle Pierre Louis, après plusieurs mois d'incertitude, d'instabilité et même de violence offre une nouvelle perspective de stabilité et de démocratie intéressante pour l'avenir d'Haïti, dans les mois qui viennent. La France, présente depuis des centaines d'années dans les Caraïbes, se doit de porter une attention bienveillante et solidaire à ce petit pays confronté à la misère et aux troubles politiques depuis très longtemps. Il lui demande donc de lui préciser quelle action de soutien la France compte apporter au nouveau gouvernement haïtien.

Texte de la réponse

En trois semaines à peine, les quatre cyclones (Fay, Gustav, Hanna et Ike) qui ont frappé Haïti ont provoqué une catastrophe de grande ampleur : des centaines de morts, des dizaines de milliers de déplacés et de sans-abri, près de trois millions de personnes affectées, des infrastructures détruites. C'est une situation dramatique dans un pays en reconstruction où des « émeutes de la faim » avaient éclaté en avril 2008. M. Alain Joyandet, secrétaire d'État à la coopération et la francophonie, a été le premier membre d'un gouvernement étranger à se rendre sur place les 8 et 9 septembre 2008. Il a exprimé le plein soutien de la France au nouveau gouvernement dirigé par Mme Michèle Pierre-Louis qui a pris ses fonctions, le 5 septembre, après plus de quatre mois de paralysie gouvernementale, alors que ce pays devait faire face à un désastre humanitaire. Le secrétaire d'État a témoigné concrètement de la solidarité de la France à l'égard d'Haïti qui bénéficiera d'une aide française exceptionnelle de quatre millions d'euros. Cette somme sera notamment consacrée à des projets de réhabilitation permettant de rémunérer rapidement une main-d'oeuvre importante parmi la population des zones affectées. La France prendra également part à la remise en état des ponts détruits. Pour faire face aux besoins immédiats des populations, 145 tonnes de produits de première nécessité ont été envoyées sur place. Acheminés par un bâtiment de transport de la Marine nationale, le Francis Gantier, ils proviennent du stock humanitaire positionné à Fort-de-France, des dons réunis par les collectivités locales et des entreprises de Martinique et de Guadeloupe ainsi que du matériel fourni par des ONG et par la Croix-Rouge. La région la plus touchée du pays, autour de la ville de Gonaïves, a reçu du matériel permettant de produire 60 millions de litres d'eau. Une mission de soixante sapeurs-pompiers basés dans les Antilles françaises a par ailleurs été déployée dans la ville de Cabaret, presque entièrement détruite. Spécialisée dans l'aide aux populations victimes de catastrophes naturelles, elle comprend notamment des médecins et des infirmiers. Le centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes a, depuis le début de ces événements, assuré la concertation interministérielle et la liaison avec les préfetures, les collectivités de Martinique et de Guadeloupe et l'ensemble des acteurs humanitaires sur le terrain. Le centre a dépêché deux experts chargés localement, sous l'autorité de l'Ambassadeur, d'assurer la coordination des interventions françaises. L'aide à Haïti répond pour la France à un impératif de solidarité envers un pays qui nous est proche par la langue et par l'histoire et qui est voisin des départements français d'Amérique. Les actions de la coopération française n'ont cessé de se développer depuis le départ du président Aristide en 2004. Le montant de notre coopération bilatérale s'établit aujourd'hui à

30 MEUR annuels, hors aide d'urgence. La France a également accordé un moratoire sur la dette bilatérale haïtienne et plaidé avec succès pour le déblocage de l'aide communautaire qui atteint aujourd'hui près de 305 MEUR dans le cadre du 10e Fonds européen de développement (FED. 2008-2013) dont elle est le premier contributeur. Enfin, la France participe, à hauteur de soixante hommes, à la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30379

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7679

Réponse publiée le : 21 octobre 2008, page 9005